

“Il faut s’adapter à la menace”

L’entretien : Thibault de Montbrial

Avocat au barreau de Paris, M^e Thibault de Montbrial préside le Centre de réflexion sur la sécurité intérieure, qu’il a créé.

Ce projet de loi sur le renseignement vous paraît-il utile ?

Utile et nécessaire, parce qu’il n’y a pas de liberté sans sécurité pour l’exercer. Ce texte vient combler une lacune car l’activité de nos services de renseignements n’était absolument pas encadrée par la loi. Il organise aussi juridiquement la façon dont l’État peut exploiter des outils technologiques que tout le monde utilise – y compris les terroristes – pour protéger les valeurs fondamentales de la nation. Enfin, c’est à juste titre qu’il s’intéresse à la grande criminalité car ces deux domaines s’interpénètrent souvent.

Nos services ne risquent-ils pas d’être submergés par la masse de données collectées ?

Vous posez la question de l’adéquation entre les moyens techniques et les moyens d’analyse. Il ne sert à rien d’amasser des informations qu’on ne parvient pas à traiter – sinon à reconstituer les faits quand il est trop tard. C’est ce qui s’est passé le 11 Septembre. Le but est bien de prévenir un attentat, donc d’être capable d’analyser les données recueillies dans un temps opérationnel efficace. Il faut des moyens humains importants. Pas seulement des agents de terrain : des analystes, capables de reconstituer un puzzle à partir de pièces éparées, mais aussi, on en a peu parlé, des interprètes. C’est de la combinaison de ces moyens technologiques nouveaux et de ces compétences humaines que dépendra l’efficacité des services. Je note que le

gouvernement a présenté un plan d’embauche en janvier.

Cette efficacité ne dépend-elle pas aussi de la collaboration entre les services ?

En effet, c’est un point important. Le gouvernement insiste sur la mutualisation des informations, mais certains services sont encore réticents à les partager car il subsiste des différences de cultures entre les administrations. C’est un combat quotidien.

L’adaptation de notre pays à la menace n’impose-t-elle pas aussi une réflexion sur la formation des agents de la sécurité publique ?

On salue à juste titre l’action des formations d’élite (Raid, GIGN, BRI...), mais, face aux terroristes, les “primointervenants”, ce sont les gendarmes et la sécurité publique en zone police. Des agents de base qu’il faut mieux protéger, mieux armer (il est indispensable qu’il y ait au moins un fusil d’assaut par équipage) et former à la

tactique. Il faut aussi revoir le cadre juridique de la légitime défense. Soyons clairs : cette menace appelle une réadaptation de notre esprit de défense, étatique et juridique. ●

Propos recueillis par Fabrice Madouas

.....
*Thibault de Montbrial :
“Se donner les moyens de traiter les données recueillies.”*

